

**Econocom Group SE**

*Société européenne faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne*

*Siège social : 5, Place du Champ de Mars, 1050 Bruxelles*

*Numéro d'entreprise : 0422.646.816 (RPM Bruxelles)*

(ci-après la "Société")

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DES ACTIONNAIRES TENUE LE 17 MAI 2016**

**Bureau**

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe Roesch, Administrateur-Délégué d'Econocom Group SE (le "Président").

Le Président désigne Monsieur Aurélien Veil comme secrétaire de l'assemblée et scrutateur.

**Composition de l'assemblée****Actionnaires**

Une liste de présence reprenant le nom de tous les actionnaires, assistant en personne ou par procuration à l'assemblée, ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun de ceux-ci, a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents, et par les membres du bureau.

L'original de cette liste des présences, ainsi que les procurations et attestations relatives à la détention de titres dématérialisés à la date d'enregistrement, resteront annexés au présent procès-verbal et conservés dans le registre des procès-verbaux des assemblées générales.

**Administrateurs et commissaire**

Les administrateurs et le commissaire ont été convoqués conformément aux articles 533 et 535 du Code des sociétés. Monsieur Damien Walgrave, représentant le commissaire PwC Réviseurs d'Entreprises SCCRL, est présent.

## Exposé du Président

- I. Le Président expose que la présente assemblée générale a pour ordre du jour :
1. Lecture, discussion et explication du rapport de gestion du conseil d'administration, des comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2015 et du rapport du commissaire sur l'exercice social et consolidé clôturé au 31 décembre 2015,
  2. Approbation des comptes annuels statutaires clôturés au 31 décembre 2015,
  3. Approbation de l'affectation du résultat,
  4. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015,
  5. Décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015,
  6. Renouvellement du mandat d'un administrateur,
  7. Nomination de deux nouveaux administrateurs en qualité d'administrateurs indépendants,
  8. Renouvellement du mandat du Commissaire sur proposition du Comité d'Audit et fixation des émoluments du Commissaire pour l'exercice de son mandat,
  9. Approbation du rapport de rémunération,
  10. Pouvoirs.
- II. Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites par annonces publiées dans:
- *Le Moniteur belge* du 15 avril 2016,
  - Le journal *La Libre Belgique* du 15 avril 2016, et
  - Le journal *De Morgen* du 15 avril 2016.

Les convocations ont également été communiquées par lettre ordinaire ou par un autre moyen de communication moyennant accord exprès écrit des destinataires, trente jours avant l'assemblée, aux administrateurs, aux actionnaires en nom et au commissaire.

Le texte de la convocation ainsi que les modèles de procuration et les formulaires pour le vote par correspondance ont par ailleurs été mis à la disposition des actionnaires sur le site web de la Société ([www.econocom.com](http://www.econocom.com)) à partir du 15 avril 2016.

Les publications et convocations sont annexées au présent procès-verbal (*Annexe I*).

Il existe actuellement 112.519.287 actions, sans désignation de valeur nominale. Il résulte de la liste des présences ci-annexée (*Annexe 2*) que 84.646.851 actions prennent part au vote. Chaque action donne droit à une voix.

Le Président constate que 77.213.095 actions sont présentes ou représentées et que plusieurs actionnaires représentant ensemble 7.433.756 actions ont voté par correspondance.

Les formulaires de vote par procuration et de vote par correspondance resteront annexés au présent procès-verbal (*Annexe 3*).

- III. Un mois avant l'assemblée générale, les actionnaires ont pu prendre connaissance, au siège social, des comptes annuels ainsi que des pièces et rapports dont question à l'article 553 du Code des sociétés.
- IV. Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote.

### **Constatation de la validité de l'assemblée**

L'exposé du Président est reconnu exact par l'assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

### **Résolutions**

Après avoir pris connaissance des rapports annoncés dans l'ordre du jour et après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

#### **Résolution 1. Lecture, discussion et explication du rapport de gestion du conseil d'administration, des comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2015 et des rapports du commissaire sur l'exercice social et sur l'exercice consolidé clôturé au 31 décembre 2015.**

L'assemblée générale dispense le Président de lire le rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes annuels statutaires, ainsi que celui relatif aux comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2015 (*Annexe 4*). L'assemblée générale dispense également le Président de lire les rapports du commissaire portant sur l'exercice social et sur l'exercice consolidé clôturé au 31 décembre 2015 (*Annexe 5*). Les actionnaires ont en effet eu l'occasion de prendre connaissance de ces rapports avant l'assemblée générale.

Ces rapports ne donnent lieu à aucune observation de la part de l'assemblée générale.

#### **Résolution 2. Approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2015.**

L'assemblée générale a reçu communication des comptes annuels statutaires relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015 tels qu'établis par le conseil d'administration (*Annexe 6*). Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultats et l'annexe.

L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2015 (84.633.445 voix "Oui", 13.406 voix "Non" et 0 voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 84.646.851.
- La proportion du capital représentée par ces votes : 78,4%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 84.646.851.

**Résolution 3. Approbation de l'affectation du résultat.**

L'assemblée générale constate que le bénéfice de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2015 est de 4.634.067,61 euros et que le bénéfice reporté de l'exercice précédent est de 76.057.657,83 euros.

L'assemblée générale décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

- aux réserves autres que la réserve légale pour 34.389.681,41 euros,
- au résultat reporté pour 46.302.044,03 euros.

Cette résolution est adoptée (84.646.851 voix "Oui", 0 voix "Non" et 0 voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 84.646.851.
- La proportion du capital représentée par ces votes : 78,4%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 84.646.851.

**Résolution 4. Accorder décharge aux administrateurs pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2015.**

L'assemblée générale des actionnaires donne décharge à l'ensemble des administrateurs de la Société pour leur gestion durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée (84.645.059 voix "Oui", 1.792 voix "Non" et 0 voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 84.646.851.
- La proportion du capital représentée par ces votes : 78,4%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 84.646.851.

**Résolution 5. Accorder décharge au commissaire pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2015.**

L'assemblée générale des actionnaires donne décharge au commissaire de la Société, PwC Reviseurs d'Entreprises scrl, représenté par Monsieur Damien Walgrave, pour son contrôle durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée (84.645.059 voix "Oui", 1.792 voix "Non" et 0 voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 84.646.851.
- La proportion du capital représentée par ces votes : 78,4%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 84.646.851.

**Résolution 6. Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Louis Bouchard en qualité d'administrateur d'Econocom Group SE pour une durée de 4 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2020.**

L'assemblée générale des actionnaires décide de renouveler le mandat de Monsieur Jean-Louis Bouchard en qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de 4 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2020.

Cette résolution est adoptée (74.080.879 voix "Oui", 8.080.675 voix "Non" et 2.485.497 voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 84.646.851.
- La proportion du capital représentée par ces votes : 78,4%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 84.646.851.

**Résolution 7.1. Nomination de Madame Marie-Christine Levet en qualité d'administrateur d'Econocom Group SE pour une durée de 4 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2020, et constatation de sa qualité d'administrateur indépendant au sens de l'article 526ter du Code des sociétés.**

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer Madame Marie-Christine Levet en qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de 4 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2020. Elle constate que Madame Marie-Christine Levet répond à l'ensemble des critères d'indépendance dictés à cet effet par l'article 526ter du Code des sociétés et reconnaît en conséquence sa qualité d'administrateur indépendant au sens de l'article 526ter du Code des sociétés.

Cette résolution est adoptée (83.669.453 voix "Oui", 95.286 voix "Non" et 882.112 voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 84.646.851.
- La proportion du capital représentée par ces votes : 78,4%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 84.646.851.

**Résolution 7.2. Nomination de Madame Adeline Challon-Kemoun en qualité d'administrateur d'Econocom Group SE pour une durée de 4 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2020, et constatation de sa qualité d'administrateur indépendant au sens de l'article 526ter du Code des sociétés.**

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer Madame Adeline Challon-Kemoun en qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de 4 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2020. Elle constate que Madame Adeline Challon-Kemoun répond à l'ensemble des critères d'indépendance dictés à cet effet par l'article 526ter du Code des sociétés et reconnaît en conséquence sa qualité d'administrateur indépendant au sens de l'article 526ter du Code des sociétés.

Cette résolution est adoptée (83.669.453 voix "Oui", 95.286 voix "Non" et 882.112 voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 84.646.851.
- La proportion du capital représentée par ces votes : 78,4%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 84.646.851.

**Résolution 8. Renouvellement du mandat du Commissaire sur proposition du Comité d'Audit et fixation des émoluments du Commissaire pour l'exercice de son mandat**

Sur proposition du Comité d'Audit approuvée par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale des actionnaires nomme la SCCRL PwC Reviseurs d'Entreprises, ayant son siège social 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Woluwedal 18, Belgique, comme commissaire pour un mandat de trois ans. Cette société désigne Monsieur Damien Walgrave, réviseur d'entreprises, pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de la SCCRL. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2019.

Les honoraires annuels du Commissaire sont fixés pour l'exercice de son mandat en cours à 191.000 euros par an. Ce montant est susceptible d'évoluer d'année en année afin de tenir compte d'une éventuelle indexation et de l'évolution du périmètre du groupe.

Cette résolution est adoptée (83.096.603 voix "Oui", 1.550.348 voix "Non" et 0 voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 84.646.851.
- La proportion du capital représentée par ces votes : 78,4%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 84.646.851.

**Résolution 9. Commentaire du rapport de rémunération par le Comité de Rémunération et approbation du rapport de rémunération.**

L'assemblée générale des actionnaires a pu prendre connaissance des commentaires du Comité de Rémunération relatifs au rapport de rémunération (Annexe 7) et approuve le rapport de rémunération.

Cette résolution est adoptée (71.818.466 voix "Oui", 12.828.385 voix "Non" et 0 voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 84.646.851.
- La proportion du capital représentée par ces votes : 78,4%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 84.646.851.

**Résolution 10. Délégation de pouvoirs, avec faculté de signature et de substitution au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent.**

L'assemblée générale des actionnaires délègue à chaque administrateur de la Société ainsi qu'à Nicolas de Crombrughe, Lorraine Vercauteren, Louis Lantonnois ou tout autre avocat du cabinet NautaDutilh, situé à 1000 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 120, avec faculté de subdélégation, tous pouvoirs pour l'exécution des résolutions qui précèdent et pour procéder à toute formalité

généralement nécessaire ou utile relative aux résolutions qui précèdent, en ce compris le pouvoir de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des résolutions aux annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Cette résolution est adoptée (84.646.851 voix "Oui", 0 voix "Non" et 0 voix "Abstention").

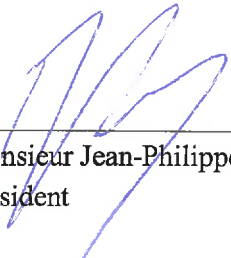
- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 84.646.851.
- La proportion du capital représentée par ces votes : 78,4%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 84.646.851.

### **Fin de l'assemblée**

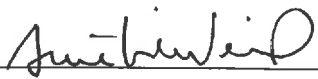
Le Président demande s'il y a des questions ou des commentaires sur des points à l'ordre du jour ou sur des points qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Il n'y en a pas.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10 heures 40.

### Signatures



\_\_\_\_\_  
Monsieur Jean-Philippe Roesch,  
Président



\_\_\_\_\_  
Monsieur Aurélien Veil  
Secrétaire et scrutateur

### Annexes :

1. Publications et convocations à l'assemblée générale ordinaire
2. Liste des présences
3. Formulaires de vote par procuration et de vote par correspondance
4. Rapport de gestion du conseil d'administration et comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2015
5. Rapport du commissaire portant sur l'exercice social et consolidé clôturé au 31 décembre 2015
6. Comptes annuels statutaires au 31 décembre 2015
7. Rapport de rémunération





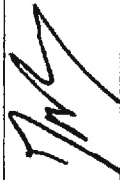


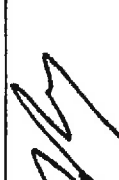
"ANNEXE"





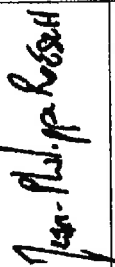
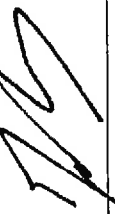
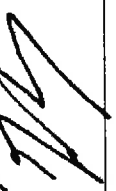


**ECONOCOM GROUP SE**  
Société européenne  
Place du Champ de Mars 5  
1050 Bruxelles





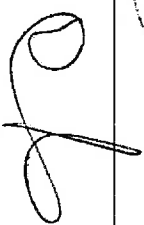

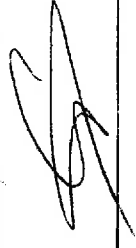
RPM (Bruxelles) 0422.646.816

(ci-après la "Société")

**LISTE DES PRÉSENCES**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 17 MAI 2016**

Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataires	Signatures
Jean-Philippe Roesch	1.525.000	/	
SC La Criolla	250.000	Jean-Philippe Roesch	
Econocom International B.V.	45.766.451 (dont 30.515.872 actions nominatives)	Jean-Philippe Roesch	
SCI de Dion Bouton	400.000	Jean-Philippe Roesch	

	Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataires	Signatures
	BNP Paribas Securities Services (agissant en qualité de "custodian")	18.257.317	Jean-Philippe Roesch	
	Citibank International Ltd (agissant en qualité de "custodian")	2.235.350	Jean-Philippe Roesch	
	GMPC SARL	120.000	Jean-Philippe Roesch	
	Bruno Lemaistre	2.700.000 (dont 400.000 actions nominatives)	Jean-Philippe Roesch	
	Véronique di Benedetto	665.000 (dont 232.407 actions nominatives)	 Jean-Philippe Roesch	
	Bruno Grossi	320.650 (actions nominatives)	Jean-Philippe Roesch	
	Galliane Touze	245.492 (actions nominatives)	Jean-Philippe Roesch	
	Rafi Koyoundjian	800.000	Jean-Philippe Roesch	

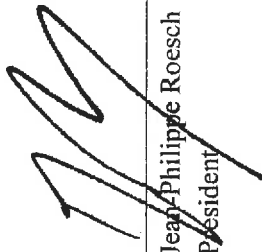
Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataires	Signatures
Valgest	2.200.000	Jean-Philippe Roesch	
Vincent Wajs	496.261	Jean-Philippe Roesch	
Azzi Salim	1.080 (actions nominatives)	Jean-Philippe Roesch	
Sig Pfds vd Grafische Bedr. Mandaat SSGA	15.484	Viviane Vancamberg	
FCP CM-CIC Obligations	1.792	Viviane Vancamberg	
Northern Trust Company	122.459	Sam Marchand	
State Street Bank & Trust Company	1.090.759	Sam Marchand	
Butler Industries	105.478	/	Vote par correspondance


	Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataires	Signatures
	Butler Industries Benelux	7.152.865 (dont 3.652.865 actions nominatives)	/	Vote par correspondance
	Laurent Parquet	1.75.413 (actions nominatives)	/	Vote par correspondance
	<del>Pietro Nuotatore</del>	<del>1 (action nominative)</del>	<del>/</del>	
	<del>Jehan Saudoyez</del>	<del>18544</del>	<del>/</del>	
	Total:	<del>84.665.396</del> 84.646.151.		
		sur un nombre total d'actions de 112.519.287		


P WALGRAVE  
Commissaire



Les membres du bureau:

  
Jean-Philippe Roesch  
Président

  
Aurélien  
Secrétaire

  
Aurélien  
Scrutateur



